

remerciements personnels et l'expression des sentiments de gratitude de tous nos confrères, dont nous nous faisons volontiers l'écho !

L'industriel, le négociant, l'homme de profession qui vont demander à une villégiature plus ou moins lointaine, plus ou moins solitaire, un peu de tranquillité et de repos souvent chèrement achetés, ne songent qu'à se soustraire pendant un temps donné aux tracassés et aux soucis des affaires et s'efforcent d'oublier client et *business*. Tel n'est point le cas du journaliste en voyage. Toujours sur la brèche, toujours aux aguets, il pense sans cesse au journal et à ses chers lecteurs, bien heureux de trouver pour eux une intéressante étude à faire, quelques notes à glaner pour l'article du retour. Pour lui se promener est encore travailler. C'est ainsi que nous avons fait.

Malheureusement, pour nos lecteurs et pour la *Gazette des Campagnes*, les États de la Nouvelle Angleterre que nous avons visités ne sont pas des pays agricoles, et, dans un aussi court passage, nous n'avons pu y faire aucune étude au profit de nos abonnés. Le New-Hampshire, le Massachusetts et le Maine ne tiennent pas la culture particulièrement en honneur; les habitants y sont plutôt industriels que cultivateurs; une chose pourtant nous y a frappés, que nous tenons à signaler comme un bon exemple à suivre: c'est la bonne tenue des terres, c'est le soin rigoureux avec lequel les mauvaises herbes sont prosrites de tous les champs; les récoltes ne se font point remarquer par une vigueur exceptionnelle; mais elles attirent et flattent le regard par une propreté digne d'éloges, et l'œil émerveillé s'y repose avec complaisance. C'est une remarque que nous avons souvent faite entre nous, et nous voudrions qu'elle pût s'appliquer à toutes nos provinces du Canada sans exception.

La belle vallée de la Rivière St Jean, au Nouveau-Brunswick est une contrée agricole, mais la pluie, qui n'a cessé de tomber pendant que nous remontions et nous a confinés dans le salon du bateau ne nous a permis de faire aucune observation spéciale; nous n'avons pu que constater avec plaisir les succès de chanteur et d'organiste remportés par nos confrères artistes.

Heureusement pour nous, journalistes ruraux, Fredericton nous ménageait une compensation, non point sous le rapport de la culture proprement dite, mais sous le rapport du cheval, une question intimement liée à la prospérité agricole d'un pays.

Et nous en arrivons à la partie la plus intéressante de notre excursion au point de vue de la *Gazette des Campagnes*, notre visite au

HARAS DE FREDERICTON.

Le gouvernement de la Province du Nouveau-Brunswick est en effet propriétaire d'un haras, où il entretient pour le besoin de l'élevage du pays un certain nombre d'étalons de races diverses. Nous devons à l'obligeance du très sympathique M. Chs H. Lugin, secrétaire du bureau d'agriculture du Nouveau-Brunswick, les quelques renseignements que nous allons publier avec un véritable plaisir et qui, nous l'espérons, intéresseront nos lecteurs.

Nous visons même plus haut, et, convaincus du rôle élevé réservé à la presse dans la réalisation des progrès à accomplir pour le bien du pays, et fortifiés par la pensée des longues années pendant lesquelles notre modeste journal a consciencieusement apporté son concours dévoué à cette œuvre patriotique, nous osons dire que nous voudrions voir ces renseignements attirer l'attention de quelques bienveil-

lants et inspirer à qui de droit l'idée d'étudier cette question des haras d'une manière plus approfondie que nous n'avons pu le faire dans notre rapide visite !

C'est en 1886 seulement qu'a été créé le haras du Nouveau-Brunswick. L'histoire en est courte et elle est tout au long consignée dans le "Rapport sur l'agriculture des années 1886 et 1887." Ceci soit dit en passant pour le cas où le vœu que nous venons de formuler serait entendu et afin de faciliter à qui voudrait l'entreprendre, l'étude de cette question d'un si haut intérêt.

Dans les derniers mois de l'année 1885, le bureau d'agriculture du Nouveau-Brunswick, sur la demande des différentes sociétés d'agriculture de la province,

Considérant qu'il était à désirer qu'un certain nombre d'étalons de trait et de culture, de bonne race, fussent importés dans la province pour les besoins de l'élevage;

Considérant que le bureau n'était pas en mesure de faire avec ses seules ressources une pareille importation, prit à l'unanimité la résolution suivante :

"Le bureau prie respectueusement le Gouvernement d'importer assez tôt pour les besoins du service de la saison prochaine, un certain nombre d'étalons des différentes races, paraissant les mieux appropriés au but proposé."

Le gouvernement se montrant disposé à favoriser ce projet, un membre du bureau d'agriculture fut désigné pour faire les achats; mais la saison était avancée et les ressources limitées. Les achats au printemps 1886 durent se borner à deux chevaux; un Percheron de six ans et un Clydesdale de trois ans. Tous deux de pure race, furent ramenés de la province d'Ontario.

Le gouvernement étant décidé à garder la propriété des étalons, leurs services furent mis à l'enclère et obtinrent un bon prix. Au moment de la location, l'opinion publique se manifesta hautement en faveur de l'importation et de la location des services des étalons. Cette manière de procéder assurant au pays la conservation des bons reproducteurs, tandis que les étalons des particuliers sont toujours exposés à quitter le pays, leurs propriétaires pouvant se laisser tenter par les hauts prix qu'offrent si facilement d'un beau reproducteur les acheteurs des États-Unis.

Pour arriver à s'assurer les fonds nécessaires à l'importation d'un nombre de chevaux convenable, le Gouvernement d'accord avec le bureau d'agriculture décida que l'exposition provinciale annuelle n'aurait pas lieu et que les crédits en seraient affectés aux achats d'étalons, et qu'en outre des sommes suffisantes seraient prélevées sur les allocations annuelles accordées aux sociétés d'agriculture de district.

Le président du bureau d'agriculture, l'honorable D. McClellan, secrétaire provincial, fut délégué pour aller en Angleterre faire les acquisitions. Il en ramena 11 étalons: 1 Cleveland Bay; 1 Carrossier anglais; 2 Shires; 4 Clydesdales; 3 Percherons, qui débarquèrent à Québec en bonne condition, et peut-être quelques amateurs de notre province se rappellent-ils encore ces magnifiques animaux.

Les crédits n'étant pas épuisés, deux autres chevaux furent achetés dans la province d'Ontario. Ainsi le Gouvernement du Nouveau-Brunswick se trouvait, pour la campagne de 1882, propriétaire de 15 étalons: 2 Cleveland Bays; 1 Carrossier anglais; 2 Shires; 6 Clydesdales; 4 Percherons, tous de race pure dans les classes respectives.

Le règlement, adopté par le bureau d'agriculture pour l'emploi et le contrôle des étalons, porte en substance :